



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PAYS DE LA LOIRE

Le PASS ENTREPRENDRE

La CMA m'accompagne
et la Région Pays de la Loire
me finance !

Financé par



le PASS ENTREPRENDRE

Pour qui ?

➤ **Particuliers :**

Demandeurs d'emploi
(avec un projet d'activité principale)

➤ **Entreprises :**

Jeunes entreprises déjà immatriculées
depuis moins de 6 mois (moins de 3 ans
pour le PASS Primo-développement)

➤ **Salariés :**

Ouverture possible aux salariés à titre dérogatoire
(demande de dérogation réalisée par la CMA
nous contacter)

Prérequis

- › L'entrepreneur doit posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité.
- › Il doit s'installer en Pays de la Loire.
- › Avoir l'intention de s'immatriculer ou l'être depuis moins de 6 mois (exception pour le PASS Primo Développement : être immatriculé depuis moins de 3 ans).
- › L'entreprise à créer doit être l'activité principale.

Les grands principes

L'entrepreneur :

- Est acteur de son parcours « PASS Entreprendre ».
- Choisit un des organismes conventionnés* par la Région Pays de La Loire avec lequel il souhaite réaliser le PASS Entreprendre.
- Peut activer 1 ou plusieurs PASS (dans les 6 mois suivants la réception du chèque du PASS souhaité par email).
- Bénéficie d'un accompagnement flexible mêlant un suivi individuel et des sessions de formation collectives (tronc commun et modulaire) pour s'adapter au mieux à l'entrepreneur et à son projet.
- Le PASS Diagnostic est obligatoire pour activer l'ensemble des autres PASS (sauf pour accéder au PASS Prêt d'honneur / Garantie / Microcrédit)

*Organismes conventionnés pour réaliser l'accompagnement : CMA, CCI et BGE.

Le PASS Entreprendre est financé à 100 % par la



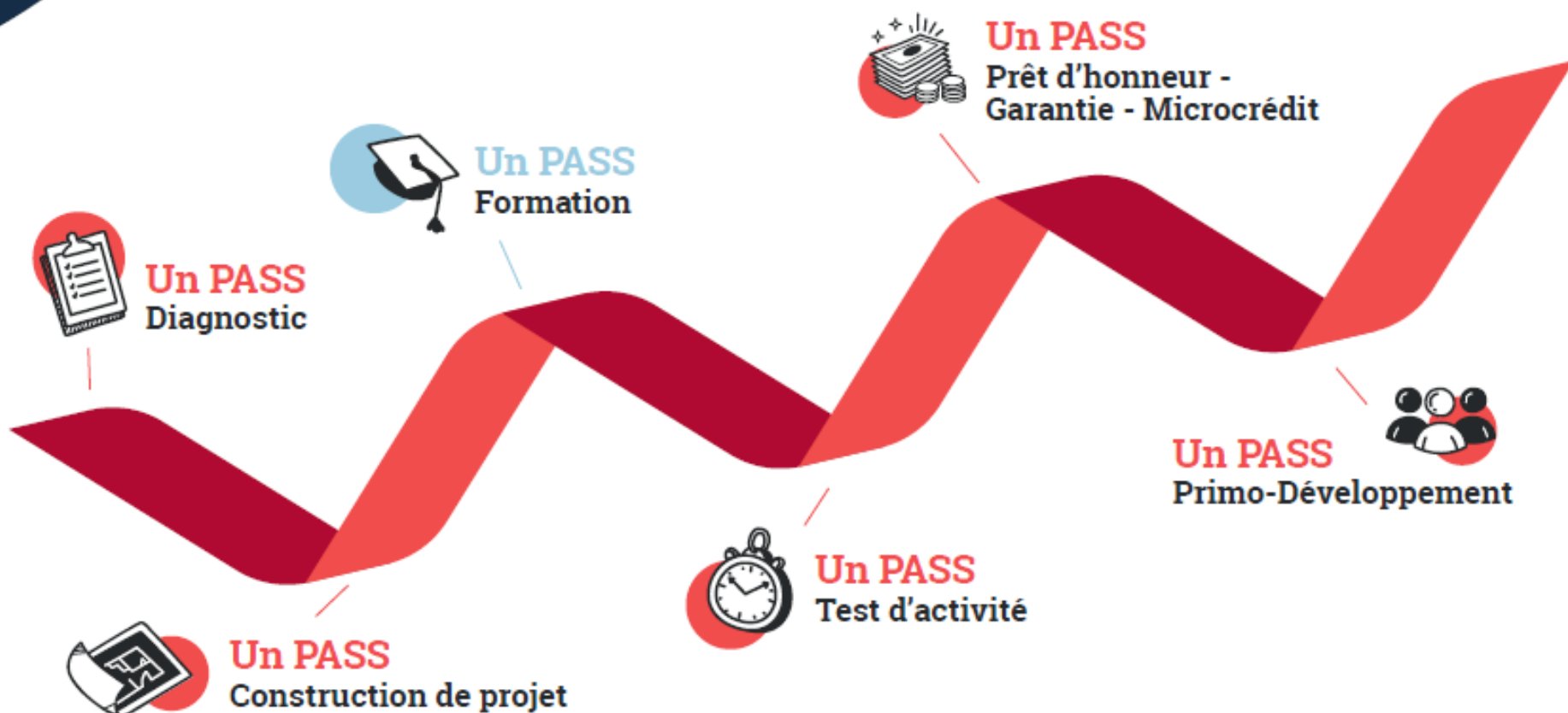
La CMA est conventionnée par la Région Pays de la Loire pour réaliser cet accompagnement.



Jusqu'à 6 PASS à activer






selon vos besoins d'entrepreneur

Découvrez un dispositif personnalisé pour vous accompagner à chaque étape de votre projet de création d'entreprise.



Les PASS auxquels vous avez accès

selon votre situation professionnelle

	 PASS Diagnostic	 PASS Construction de projet	 PASS Formation	 PASS Test d'activité	 PASS Prêt d'honneur Garantie Microcrédit	 PASS Primo- Développement
Demandeurs d'emploi (avec un projet d'activité principale)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Entreprises non immatriculées ou depuis moins de 6 mois	✓	✓	✓	✓	✓	
Entreprises immatriculées depuis moins de 3 ans	✓					✓



Le PASS Diagnostic

► Contenu du PASS :

Entretien pour évaluer :

- Le degré de maturité du projet.
- L'adéquation Homme/projet.
- Les besoins et le parcours.

Durée : 1 h

Coût de la prestation : 70 €

Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire : 0 €

Ce PASS est obligatoire pour activer les autres PASS (sauf pour PASS Prêt d'honneur / Garantie / Microcrédit)



› Plus d'infos p.8



Le PASS Construction de projet

► Contenu du PASS :

Entretiens pour aborder :

- L'approche commerciale et étude marché.
- Les aspects juridiques, fiscaux, sociaux.
- La prise en compte des transitions dans le projet (RSE, écologique, numérique, sociétale...).
- Les besoins de formation.



Durée : 2 à 8 h

Coût de la prestation : 400 à 600 €

Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire : 0 €

› Plus d'infos p.9



Le PASS Formation

► Contenu du PASS :

Un parcours de formation à l'entrepreneuriat comprenant un tronc commun et des modules optionnels pour répondre au mieux aux besoins des entrepreneurs.

Durée : de 20 à 29 jours (selon les modules optionnels choisis).

Coût de la prestation : 2 750 €

Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire : 0 €




› Plus d'infos p.10





Le PASS Test d'activité

➤ Contenu du PASS :

Accompagnement au démarrage afin de confronter le projet à la réalité du marché dans un environnement juridique et social sécurisé et vérifier la viabilité de l'activité.

 **Durée** : à venir

 **Coût de la prestation** : 200 €

 **Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire** : 0 €




Le PASS Prêt d'honneur - Garantie - Microcrédit


➤ Contenu du PASS :

Financement d'un accompagnement de conseil à l'ingénierie financière du projet.

- Analyse des besoins et ressources de financement nécessaires au projet.
- Mobilisation d'un prêt d'honneur, d'une garantie ou d'un microcrédit.
- Appui personnalisé.

 **Durée** : déterminée par les organismes conventionnés qui dispensent ce PASS.

 **Coût de la prestation** : 200 €

 **Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire** : 0 €

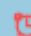



Le PASS Primo-développement


➤ Contenu du PASS :


Entretiens de suivi pendant les 3 premières années de l'entreprise pour répondre aux besoins de l'entrepreneur en :

- Gestion.
- Développement commercial.
- Transition écologique.
- RH.

 **Durée** : 1 à 4 h

 **Coût de la prestation** : 200 à 400 €

 **Reste à charge après financement de la Région Pays de la Loire** : 0 €

 *Ce PASS peut être mobilisé une fois par an jusqu'au 3 ans de l'entreprise.*



➤ Plus d'infos p.12



Le PASS Diagnostic


➤ Le contenu


Entretien pour évaluer :

- Le degré de maturité du projet.
- L'adéquation Homme/projet.
- Les accompagnements nécessaires et le parcours adapté pour répondre aux besoins spécifiques de l'entrepreneur.

➤ Pour qui ?

- Demandeurs d'emploi (avec un projet d'activité principale).
- Entreprises non immatriculées ou depuis moins de 6 mois.
- Entreprises immatriculées depuis moins de 3 ans.

 1 heure

 Coût de la prestation : 70 €

 Reste à charge pour l'entrepreneur après financement de la Région Pays de la Loire : 0 €

➤ Les prérequis

L'entrepreneur doit :

- Posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité.
- S'installer en Pays de la Loire.
- Avoir l'intention de s'immatriculer ou l'être depuis maximum 6 mois.
- Faire de l'entreprise à créer son activité principale.

› Le PASS Diagnostic est obligatoire pour activer les autres PASS (sauf pour le PASS Prêt d'honneur - Garantie - Microcrédit).

› Un seul PASS Diagnostic pourra être accordé par projet (même s'il est porté par plusieurs associés).





Le PASS Construction de projet

► Le contenu


Entretiens pour évaluer :

- La construction de l'approche commerciale et la pertinence de l'étude marché.
- Les aspects juridiques, fiscaux, sociaux du projet
- La prise en compte des transitions dans le projet (RSE, écologique, numérique, sociétale...).
- Tout autre besoin spécifique au projet afin de réorienter l'entrepreneur vers un accompagnement personnalisé (construction du plan de formation sur mesure).

► Pour qui ?

- Demandeurs d'emploi (avec un projet d'activité principale).
- Entreprises non immatriculées ou depuis moins de 6 mois.

 **2 à 8 heures d'accompagnement**

 **Coût de la prestation : 400 à 600€**

 **Reste à charge pour l'entrepreneur après financement de la Région Pays de la Loire : 0 €**

► Les prérequis

L'entrepreneur doit :

- Posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité.
- S'installer en Pays de la Loire.
- Avoir l'intention de s'immatriculer ou l'être depuis maximum 6 mois.
- Faire de l'entreprise à créer son activité principale.
- Avoir activé le PASS Diagnostic et réalisé l'accompagnement correspondant avec l'un des organismes conventionnés par la Région Pays de la Loire.

› Un seul PASS Construction de projet pourra être accordé par projet (même s'il est porté par plusieurs associés).



› Le bénéficiaire ne pourra pas accéder à une autre aide de la Région Pays de la Loire au titre du développement économique pour son projet de création/reprise.

➤ Le contenu

Un parcours de formation à l'entrepreneuriat comprenant un tronc commun et des modules optionnels pour répondre au mieux aux besoins des entrepreneurs :

• **Un parcours de formation personnalisé** composé de :

• Module obligatoire commun « les fondamentaux de la création d'entreprise » (étude de marché, gestion, juridique, fiscal et social, RSE et ESS, action commerciale).

• Modules optionnels (Santé du dirigeant, Développer un mental de gagnant, Entrepreneuriat écoresponsable, Les opportunités du numérique, Droit social et RH de la TPE, Positionnement commercial et techniques de vente).

• Journées de démarches individuelles.

• **Un rendez-vous individuel** de diagnostic pour :

1/ Un rdv individuel (pour cerner, le projet, co-construire le parcours...).


2/ Un parcours de formation personnalisé (composé de module obligatoire, modules optionnels, journées de démarche...).

3/ **Une présentation devant un jury.**

➤ Pour qui ?

- Demandeurs d'emploi (avec un projet d'activité principale).
- Entreprises non immatriculées ou depuis moins de 6 mois.

 **De 20 à 29 jours de formation**
(selon les modules optionnels choisis)

 **Coût de la prestation : 2 750 €**

 **Reste à charge pour l'entrepreneur après financement de la Région Pays de la Loire : 0 €**

➤ Les prérequis

L'entrepreneur doit :

- Posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité.
- S'installer en Pays de la Loire.
- Avoir l'intention de s'immatriculer ou l'être depuis maximum 6 mois.
- Faire de l'entreprise à créer son activité principale.
- Avoir activé les PASS Diagnostic et PASS Construction de projet, et avoir réalisé l'accompagnement correspondant avec l'un des organismes conventionnés par la Région Pays de la Loire.



J'ai eu la chance de suivre la formation pass entreprendre avec Nathalie et Anthony et je la recommande à 200 %. On creuse notre idée pour qu'elle corresponde à nos valeurs, apprend à communiquer et enfin la partie financière. Formation très complète de 6 semaines en présentiel. Le groupe apporte un vrai plus. **C'est dense et tellement riche.**

Floriane V.

*Source : Avis Google 2025



Le PASS Primo-développement

➤ Le contenu

Accompagnement personnalisé de l'entrepreneur pendant les 3 premières années de l'entreprise.

Il comprend des entretiens de suivi pour :

- Répondre aux questions liées au démarrage et au développement de l'activité.
- Proposer des préconisations sur la gestion et le développement.
- Détecter les éventuelles difficultés pour accompagner à un potentiel besoin de pivot de l'activité.

 **1 à 4 heures d'accompagnement**

 **Coût de la prestation : 200 à 400 €**

 **Reste à charge pour l'entrepreneur après financement de la Région Pays de la Loire : 0 €**

➤ Les prérequis

L'entrepreneur doit :

- Posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité.
- S'installer en Pays de la Loire.
- Être immatriculé depuis au moins 3 ans.
- Faire de l'entreprise à créer son activité principale.
- Avoir activé le PASS Diagnostic et réalisé l'accompagnement correspondant avec l'un des organismes conventionnés par la Région Pays de la Loire.

➤ Pour qui ?

- Demandeurs d'emploi (avec un projet d'activité principale).
- Entreprises immatriculées depuis moins de 3 ans.

› L'entrepreneur peut être accompagné jusqu'à 3 ans après la date de début d'activité.

› Le PASS Primo-développement peut être mobilisé une fois par an jusqu'aux 3 ans de l'entreprise.



Comment activer le PASS ENTREPRENDRE

Le PASS Diagnostic est obligatoire pour activer l'ensemble des autres PASS
(sauf pour accéder au PASS Prêt d'honneur - Garantie - Microcrédit)

1

Demande de chèque

L'entrepreneur se connecte sur le « Portail des Aides » de la Région Pays de la Loire et complète son dossier.



2

Validation

Le dossier est vérifié sous 2 semaines par la Région Pays de la Loire.

3

Reception du chèque

Une fois validée, l'entrepreneur reçoit 1 email
Les chèques doivent être activés dans les 6 mois suivants leur réception par email.

4

Activation du PASS

L'entrepreneur prend rendez-vous chez l'organisme conventionné de son choix (CMA, CCI, BGE) pour activer son PASS.

► **Pour bénéficier d'un autre PASS :**
L'entrepreneur doit réeffectuer les étapes de 1 à 4.

Ils ont aimé nos PASS...

J'ai suivi une formation "parcours entrepreneur" de 6 semaines.
Je suis très satisfait de l'accompagnement que j'ai reçu par Sarah et Arnaud et tous les intervenants extérieurs. C'est une formation privilégiée car elle me permet **d'appréhender plus sereinement la création d'entreprise** de par la réalisation de mon business plan.
Je recommande vivement cette formation !

Erwan L.



Dans le cadre de la formation Pass Entreprendre, je suis ressortie avec **un business plan de haute qualité**.
Des formatrices très présentes, qui ont su répondre à nos questions et nous **accompagner de façon bienveillante**. Merci !

Julie T.

*Source : Avis Google 2025

J'ai eu l'opportunité de rejoindre le parcours entrepreneur.
Un programme d'accompagnement sur-mesure offrant des conseils personnalisés et un suivi constant. Idéal pour agir rapidement.
Un grand merci aux formateurs Sarah et Arnaud pour cette **expérience enrichissante qui me met sur la voie du succès !**

Mathilde D.



Super formation Pass Entreprendre, **bel accompagnement** dans le cadre de la création de mon business plan, avec la CMA de Sainte-Luce sur-Loire prête à lancer mon projet.

Camille P.

J'ai suivi la formation PASS Entreprendre.
La formation est de qualité et personnalisée.
L'aide à la rédaction d'un business plan est complète et maîtrisée grâce à la participation des professionnels acteurs de l'entreprise.

Samuel



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PAYS DE LA LOIRE

Contactez votre conseiller



ou le

3006

Appel gratuit

 [artisanatpaysdelaloire.fr](https://www.artisanatpaysdelaloire.fr)

